

**FINANCES**

# Modification de la provision pour CET - Service de Soins Infirmiers à Domicile

1 DOCUMENT - Publié le 12 décembre 2024

**CIAS**  
Communauté d'Agglomération  
Intercommunale de l'Artois

Conseil d'Administration  
Séance du 12 décembre 2024 à 18h00

Siège du conseil de Grand Lac, 100 Boulevard Lapey, 73000 Abriola-Bahie

NOM ET PRÉNOM	Présence	Absence excusée	Présent absent
1. Marie-Françoise GARNIER		X	
2. Isabelle FROST		X	
3. Laurent MATHY-DUPRE	X		
4. Bernard BÉGIN		X	
5. Nathalie LACROIX	X		
6. Martine LAFRANÇOIS	X		
7. Fabrice BOU	X		
8. Isabelle GUYOT	X		
9. Stéphane LÉVESQUE	X		
10. Marie-Françoise		X	
11. David GAGLIARDI	X		
12. Isabelle LAMOTTE	X		
13. Vincent LAFITE	X		
14. Frédéric GILLES	X		
15. Anne-Marie PER	X		
16. Jean-François	X		
17. Antoine BÉGIN		X	
18. Agnès LAFRANÇOIS		X	
19. Stéphane BOU	X		
20. Christiane BÉGIN	X		
21. Anne-Françoise	X		
22. Stéphane BOU	X		
23. Stéphane BOU	X		
24. Stéphane BOU	X		
25. Stéphane BOU	X		
26. Stéphane BOU	X		
27. Stéphane BOU	X		
28. Stéphane BOU	X		
29. Stéphane BOU	X		
30. Stéphane BOU	X		

Après délibération, le conseil :  
 a) a validé ;  
 b) a validé le projet de délibération n° 16/2024.

Le conseil de conseil se réunit à nouveau le mardi 12 décembre 2024 à 18h00 à l'adresse ci-dessus.

En foi de quoi, le 12 décembre 2024  
 Le Président  
 Laurent MATHY-DUPRE

Le Secrétaire de la séance  
 Christiane BÉGIN

La présente délibération est déposée au Centre de Services Municipaux de Grand Lac, 100 Boulevard Lapey, 73000 Abriola-Bahie, ainsi qu'à la Direction de l'Administration, 100 Boulevard Lapey, 73000 Abriola-Bahie.



**2024-12-12\_DELIB16.PDF**

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 284,8 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.